

" Il était une fois les arts martiaux "

ENTREPRISE

Comment aider à soutenir le spectacle et l'association ?

LES FORMULES :

• LE DON

Entreprise imposable : 60% de déduction
fiscale : limite 20.000 € ou 0,5% du CA (HT)
excédent reportable sur 5 ans

Don matériel :

- matériel de sport
- costumes
- espaces affichage (publicitaire, tv)
- maquillage
- gros lots à gagner



Don fiduciaire :

Cb, liquide, chèque, rib



• LE SPONSORING

Espace publicitaire = pas de déduction fiscale



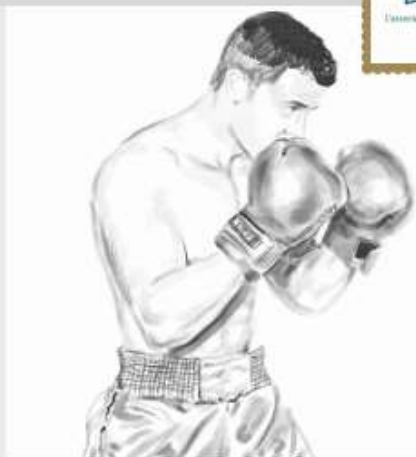
1 flying banner scène: **200euros**
/ **300 euros** les 2
1 flying banner hall: **100 euros**

Banderole scène: 14m x 0,73:
100 euros/mètre

Présence programme en
fonction des formats **et/ou logo**
sur affiche (tout format)
200 euros



1 stand hall: 1000 euros
1 stand / voiture pub / flying
dehors devant entrée



L'ouïe de Louis ainsi que tous les participants et bénévoles du spectacle
vous remercient de votre contribution